Envoyé en préfecture le 17/08/2026
Reçu en préfecture le 17/08/2026
Publié le
ID : 035-213502347-20260709-2026_000301-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE & VILAINE
CANTON DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 9 JUILLET 2026

COMMUNE DE QUÉDILLAC

L'an deux mil vingt-six, le neuf juillet à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal	2 juillet 2026
Date d'affichage de la convocation	2 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice	15
Nombre de conseillers présents	12

Étaient présents :

Lydie MÉAL	Vincent CRESPEL	Chrystèle BARBIER
Alain MASSARD	Karine LEMOINE	Christophe GOBIN
Dominique ROLLAND	Fabien THÉAUD	Sandrine VITRE
Laëtitia CHIFFAIN	Johann CADIEU	Amélie BERKI

Étaient excusés : Fabien ROUILLÉ (procuration à Chrystèle BARBIER)
Karen LECHEVESTRIER
Emmanuelle DUVAL (procuration à Sandrine VITRE)

FINANCES LOCALES

2026-0301 – BUDGET COMMUNE – DÉCISION MODIFICATIVE N°2

Madame la Maire informe l'Assemblée que des ajustements de crédits sont nécessaires sur le budget principal. Il propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision modificative suivante :

Budget général : Décision modificative n°2 **Ajustement de crédits**					
FONCTIONNEMENT					
Opération dépenses	Initial	Réalisé	Solde	**Proposition**	Disponible
079-Matériel et mobilier de mairie (article 2051)	10 000.00 €	5 869.20 €	4 130.80 €	**500.00 €**	4 630.80 €
Opération dépenses	Initial	Réalisé	Solde	**Proposition**	Disponible
129 -Acquisition de terrains nus (article 2111)	96 100.57 €	0.00 €	96 100.57 €	**-500.00 €**	95 600.57 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Madame la Maire à effectuer la décision modificative ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Johann CADIEU

Pour extrait conforme,
Madame la Maire, Lydie MÉAL